

**EXPLORATION NQ INC.
ÉTATS FINANCIERS
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007
(UNE COMPAGNIE D'EXPLORATION)**

**NQ EXPLORATION INC.
FINANCIAL STATEMENTS
PERIODS ENDED NOVEMBER 30, 2008 AND 2007
(AN EXPLORATION COMPANY)**

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
ÉTATS FINANCIERS**

Bilans
État des frais d'exploration reportés
Résultats et résultat étendu
Déficit
Surplus d'apport et bons de souscription
Flux de trésorerie
Notes complémentaires aux états financiers

**AUDITORS' REPORT
FINANCIAL STATEMENTS**

Balance Sheets
Statement of Deferred Exploration Expenses
Operations and Comprehensive Loss
Deficit
Contributed Surplus and Warrants
Cash Flows
Notes to Financial Statements

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Exploration NQ inc.

Nous avons vérifié les bilans d'**Exploration NQ inc.** aux 30 novembre 2008 et 2007 et les états d'exploration reportés, des résultats et résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport et bons de souscription, et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 20 mars 2009

AUDITORS' REPORT

To the shareholders of
NQ Exploration Inc.

We have audited the balance sheets of **NQ Exploration Inc.** as at November 30, 2008 and 2007 and the statements of deferred exploration expenses, operations and comprehensive loss, deficit, contributed surplus and warrants, and cash flows for the periods then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits.

We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at November 30, 2008 and 2007 and the results of its operations and its cash flows for the periods then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants,
Licensed Public Accountants

Ottawa, Canada
March 20, 2009

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.****BILANS
30 NOVEMBRE****BALANCE SHEETS
NOVEMBER 30**

	2008	2007	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif à court terme			Current assets
Encaisse	373 811	30 000	Cash
Taxes à recevoir	93 792	544	Taxes receivable
Frais payés d'avance	<u>30 942</u>	-	Prepaid expenses
	498 545	30 544	
Encaisse réservée à l'exploration	278 458	-	Cash reserved for exploration
Placement de portefeuille (note 6)	3 000	-	Portfolio investment (note 6)
Immobilisations corporelles (note 7)	8 017	-	Property, plant and equipment (note 7)
Propriétés minières (note 8)	1 006 397	1 600 000	Mining properties (note 8)
Frais d'exploration reportés (note 9)	<u>963 934</u>	-	Deferred exploration expenses (note 9)
	<u>2 758 351</u>	<u>1 630 544</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif à court terme			Current liabilities
Créditeurs et frais courus	<u>174 754</u>	4 448	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>174 754</u>	<u>4 448</u>	
CAPITAUX PROPRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 10)	3 769 206	1 630 000	Capital stock (note 10)
Surplus d'apport (note 11)	270 745	-	Contributed surplus (note 11)
Bons de souscription (note 11)	144 864	-	Warrants (note 11)
Déficit	(1 598 968)	(3 904)	Deficit
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>(2 250)</u>	-	Accumulated other comprehensive loss
	<u>2 583 597</u>	<u>1 626 096</u>	
	<u>2 758 351</u>	<u>1 630 544</u>	
ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 12 et 13)			CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (notes 12 and 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

David Grondin (signé / signed), Administrateur - DirectorJean Rainville (signé / signed), Administrateur - Director

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.**

**FRAIS D'EXPLORATION
REPORTÉS
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE**

**DEFERRED
EXPLORATION EXPENSES
PERIODS ENDED NOVEMBER 30**

	2008	2007 (38 jours/days)	
	\$	\$	
FRAIS D'EXPLORATION			EXPLORATION EXPENSES
Analyse	29 752		- Analysis
Consultant	21 574		- Consulting
Coupe de ligne	16 108		- Line Cutting
Claims	75 888		- Claims
Jalonnement	4 255		- Staking
Géologie et géophysique	909 167		- Geology and geophysics
AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPLORATION	1 056 744		INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES
DISPOSITION DE PROPRIÉTÉS MINIÈRES	(511)		DISPOSAL OF MINING PROPERTIES
RADIATION DE FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS	(92 299)		WRITE-OFF OF DEFERRED EXPLORATION EXPENSES
SOLDE AU DÉBUT	-		BALANCE, BEGINNING OF PERIOD
SOLDE À LA FIN	963 934		BALANCE, END OF PERIOD

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.****RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE****OPERATIONS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERIODS ENDED NOVEMBER 30**

	2008	2007 (38 jours/days)	
	\$	\$	
REVENUS			INCOME
Intérêts	21 275	-	Interest
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Frais généraux d'administration	70 599	-	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	90 406	-	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	34 174	-	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	116 720	2 725	Professional and consulting fees
Frais d'incorporation	-	1 179	Incorporation fees
Amortissement des immobilisations corporelles	2 454	-	Amortization of property, plant and equipment
Rémunération à base d'actions	270 745	-	Stock-based compensation
Impôts de la partie XII.6	19 043	-	Part XII.6 taxes
Perte sur cession de propriétés minières	9 606	-	Loss on disposal of mining properties
Radiation de frais d'exploration reportés	92 299	-	Write-off of deferred exploration expenses
Radiation de propriétés minières	576 001	-	Write-off of mining properties
PERTE AVANT IMPÔTS	1 260 772	3 904	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les bénéfices futurs (note 17)	214 457	-	Future income taxes (note 17)
PERTE NETTE	1 046 315	3 904	NET LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	,0441	,001	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	23 722 602	3 747 368	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF OUTSTANDING SHARES
RÉSULTAT ÉTENDU			COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE	1 046 315	3 904	NET LOSS
Variation nette de la perte latente sur les actifs financiers disponibles à la vente	2 250	-	Unrealized loss on available for sale investments
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE	1 048 565	3 904	COMPREHENSIVE LOSS FOR THE PERIOD

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.****DÉFICIT
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE****DEFICIT
PERIODS ENDED NOVEMBER 30**

	2008	2007 (38 jours/days)	
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 904	-	BALANCE, BEGINNING OF PERIOD
Perte nette	1 046 315	3 904	Net loss
Frais d'émission d'actions	334 292	-	Share issue costs
Impôts futurs relatifs aux actions accréditatives	<u>214 457</u>	<u>-</u>	Future income taxes related to flow- through shares
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 598 968</u>	<u>3 904</u>	BALANCE, END OF PERIOD

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.****SURPLUS D'APPORT ET BONS DE SOUSCRIPTION
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE****CONTRIBUTED SURPLUS AND WARRANTS
PERIODS ENDED NOVEMBER 30**

	2008	2007 (38 jours/ days)	
	\$		\$
SURPLUS D'APPORT			CONTRIBUTED SURPLUS
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-		- BALANCE, BEGINNING OF PERIOD
Options octroyées dans le cadre du régime	256 989		- Stock options granted in relation with the plan
Options octroyées aux consultants dans le cadre du régime	13 756		- Stock options granted to consultants in relation with the plan
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>270 745</u>		- BALANCE, END OF PERIOD
BONS DE SOUSCRIPTION			WARRANTS
SOLDE AU DÉBUT	-		- BALANCE, BEGINNING OF PERIOD
Bons de souscription octroyés	157 986		- Warrants granted
Bons de souscription exercés	(13 122)		- Exercise of warrants
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>144 864</u>		- BALANCE, END OF PERIOD

EXPLORATION NQ INC.**NQ EXPLORATION INC.****FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE****CASH FLOWS
PERIODS ENDED NOVEMBER 30**

	2008	2007 (38 jours/ days)	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	\$	\$	OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(1 046 315)	(3 904)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération à base d'actions	270 745	-	Stock-based compensation
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	2 454	-	Amortization of property, plant and equipment
Perte sur cession de propriétés minières	9 606	-	Loss on disposal of mining properties
Radiation de frais d'exploration reportés	92 299	-	Write-off of deferred exploration expenses
Radiation de propriétés minières	576 001	-	Write-off of mining properties
Impôts sur les bénéfices futurs	(214 457)	-	Future income taxes
	(309 667)	(3 904)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	(53 977)	3 904	Net change in non-cash working capital items (note 15)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(363 644)	-	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription	2 242 500	30 000	Proceeds from the issuance of capital stock and warrants
Frais d'émission d'actions	(292 722)	-	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 949 778	30 000	Cash flows from financing activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Encaisse réservée à l'exploration	(278 458)	-	Cash reserved for exploration
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 471)	-	Acquisition of property, plant and equipment
Acquisition de propriétés minières	(10 000)	-	Acquisition of mining properties
Produit de disposition – droit de premier refus	13 257	-	Proceeds from disposal – right of first
Frais d'exploration reportés	(956 651)	-	Deferred exploration expenses
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 242 323)	-	Cash flows from investing activities
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	343 811	30 000	NET INCREASE IN CASH
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	30 000	-	CASH, BEGINNING OF PERIOD
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	373 811	30 000	CASH, END OF PERIOD
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)			Additional disclosures on cash flows information (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration NQ inc. (la « Société » ou « NQ ») a été constituée le 24 octobre 2007 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Ses activités comprennent principalement l'acquisition, l'exploration et le développement de biens miniers.

La Société est en phase de démarrage et ne réalise aucun revenu sur le développement de ses biens miniers.

Avant qu'il ne soit établi que les propriétés de la Société renferment des ressources qui peuvent être exploitées économiquement, elles sont classifiées à titre de propriétés d'exploration. La récupération des dépenses d'exploration reportées dépend notamment de la découverte de réserves et de ressources récupérables, de la garantie et du maintien des titres et des droits sur les propriétés, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'achèvement de l'exploration, de la mise en valeur et de la construction des installations de traitement, de l'obtention de certaines approbations gouvernementales et de l'atteinte de la rentabilité de l'exploitation.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Compte tenu de la perte d'exploitation au cours de l'exercice et des conditions du marché affectant l'accès au capital, il existe un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités. La capacité de la société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu de ses actionnaires et de sa capacité d'obtenir du financement par voie d'émission de capital dans le futur. La direction de la Société a adopté un plan de rationalisation des dépenses afin de faire face à la situation.

Les états financiers n'ont pas subi les rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits, aux charges présentés et au classement utilisé dans le bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

NQ Exploration Inc. (the "Company" or "NQ") was incorporated on October 24, 2007 under the Canadian Business Corporations Act. It is primarily engaged in the acquisition, exploration and development of mining properties.

The Company is in the exploration stage and does not derive any revenue from the development of its properties.

Until it is established that the Company's properties contain economically-minable resources, these properties are classified as exploration properties. Recovery of deferred exploration expenses notably depends on the Company's ability to discover economically-recoverable reserves and resources, secure and maintain its property titles and rights, secure the financing required to complete exploration, development and construction of processing facilities, obtain certain government approvals and achieve profitability of the operation.

2- GOING CONCERN

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

In light of the current year operating loss and current market conditions affecting access to capital, there is a significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern. The Company's ability to realize its assets and discharge its liabilities depends on the continued financial support of its shareholders and its ability to raise additional capital in the future. The Company's management has adopted an expense rationalization plan to address the situation.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the balance sheet classification have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate.

**3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS
COMPTABLES**

Le 1^{er} décembre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations des chapitres 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », 3863 « Instruments financiers – présentation », et 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le chapitre 3862 décrit les informations qui doivent être divulguées pour évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

L'objet du chapitre 3863 est d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, à la performance et aux flux de trésorerie de l'entité. Il reprend les exigences de présentation du chapitre 3861 « Instruments financiers – Information à fournir et présentation ».

3- CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

On December 1, 2007, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company adopted the new recommendations of the CICA Handbook Section 3862, "Financial Instruments – Disclosures", Section 3863, "Financial Instruments – Presentation" and Section 1535, "Capital Disclosures". These new standards relate only to disclosure and presentation and have no impact on the Company's results.

Section 3862 describes the required disclosure for the assessment of the significance of financial instruments for an entity's financial position and performance and the evaluation of the nature and extent of risks arising from financial instruments to which the entity is exposed and how the entity manages those risks.

The purpose of Section 3863 is to enhance the Financial Statements users' understanding of the significance of financial instruments to the Company's financial position, performance and cash flows. It carries forward the presentation-related requirements of Section 3861 "Financial Instruments – Disclosure and Presentation".

Le chapitre 1535 établit les normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Il décrit l'information propre à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital, les données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, si l'entité s'est conformée aux exigences concernant le capital, et si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences d'une telle non-conformité.

Modifications comptables futures

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de douze mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 et la Société les mettra en application à compter du 1^{er} décembre 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

En février 2008, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La publication de ce nouveau chapitre a entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », ainsi que des modifications corrélatives à certaines recommandations du Manuel de l'ICCA. Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisition et des actifs incorporels des entités à but lucratif. Ce nouveau chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et la Société le mettra en application à compter du 1^{er} décembre 2008. La direction de la Société n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ce nouveau chapitre sur les états financiers.

Section 1535 establishes standards for disclosing information about an entity's capital and how it is managed. It describes the disclosure of the entity's objectives, policies and processes for managing capital, the quantitative data about the entity regards as capital, whether the entity has complied with any capital requirements, and, if it has not complied, the consequences of such non-compliance.

Future accounting changes

In June 2007, the Canadian Institute of Chartered Accountants modified Section 1400, "General Standards of Financial Statement Presentation", in order to require that management make an assessment of the Company's ability to continue as a going concern over a period which is at least, but not limited to, twelve months from the balance sheet date. These new requirements are effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2008 and the Company will implement them as of December 1, 2008. The new requirements only address disclosures, and will have no impact on the Company's financial results.

In February 2008, the CICA published new section 3064, "Goodwill and Intangible assets", to replace Section 3062, "Goodwill and Other Intangible Assets". Publication of this new section resulted in the withdrawal of Section 3450, "Research and Development Costs", and consequential amendments to certain recommendations in the CICA Handbook. The new section establishes standards for the recognition, measurement, presentation and disclosure of goodwill and intangible assets by profit-oriented enterprises. This new section is effective for fiscal years beginning on or after October 1, 2008 and the Company will implement it as of December 1, 2008. The Company's management is not able to assess the impact that the application of this new section will have on the financial statements.

En octobre 2008, l'ICCA a émis les chapitres 1582, « Regroupement d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations sans contrôle » du manuel de l'ICCA. Le chapitre 1582 établit des normes sur la mesure d'un regroupement d'entreprise et sur la reconnaissance et mesure des actifs acquis et passifs repris, le chapitre 1601 transmet les directives canadiennes existantes pour la préparation des états financiers consolidés subséquent à une acquisition autre que par participations sans contrôle, et ICCA 1602 agit comme guide pour l'acquisition de participations sans contrôle subséquent au moment du regroupement d'entreprises. Ces nouveaux standards sont effectifs pour la Société à partir du 1^{er} décembre 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes.

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») exige que toutes entreprises publiques adoptent les normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices débutant au ou après le 1^{er} janvier 2011. Les entreprises seront requises de fournir de l'information IFRS comparative pour l'exercice précédent. La transition des principes comptables généralement reconnus aux IFRS sera donc applicable pour la Société pendant le premier trimestre de l'année fiscale 2012. L'adoption des IFRS aura un impact sur les états financiers de la Société. La Société évalue actuellement l'impact d'application des IFRS et développe des plans afin de faciliter la conversion.

In October 2008, the CICA issued Handbook Sections 1582, "Business Combinations", 1601 "Consolidated Financial Statements", and 1602 "Noncontrolling Interests". Section 1582 establishes standards for the measurement of a business combination and the recognition and measurement of assets acquired and liabilities assumed, Section 1601 carries forward the existing Canadian guidance on aspects of the preparation of consolidated financial statements subsequent to acquisition other than non-controlling interests, and Section 1602 establishes guidance for the treatment of non-controlling interests subsequent to acquisition through a business combination. These new standards are effective for the Company on December 1, 2011. The Company is currently evaluating the impact of the adoption of these new standards.

The Accounting Standards Board ("AcSB") requires all public companies to adopt International Financial Reporting Standards ("IFRS") for interim and annual financial statements for fiscal years beginning on or after January 1, 2011. Companies will be required to provide IFRS comparative information for the previous fiscal period. The transition from Canadian Generally Accepted Accounting Principles to IFRS will be applicable for the Company's first quarter of fiscal 2012. The adoption of IFRS will impact the financial statements of the Company. The Company is assessing the impact of implementing IFRS and is developing plans to facilitate a timely conversion.

4- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

4- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Financial Statements

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Financial assets and liabilities

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is issued.

L'encaisse et les fonds réservés à l'exploration sont classés dans les « Actifs détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

Le placement de portefeuille est classé dans les actifs financiers « disponibles à la vente » et mesuré à la juste valeur. Les fluctuations de valeur sont enregistrées aux résultats étendus jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur durable.

Les créiteurs et frais courus sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Cash and cash reserved for exploration are classified as held for trading and are measured at fair value.

Portfolio investment is classified as available-for-sale financial assets and is measured at fair value with changes in fair value recorded in other comprehensive income until the financial asset is derecognized or impaired.

Accounts payable and accrued liabilities are classified as other financial liabilities. They are measured at amortized cost using the effective interest rate method.

Transaction costs related to held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and other liabilities are netted against the carrying value of the asset or liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Revenue recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the period.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles selon les taux et méthodes suivants :

- Mobilier de bureau – taux dégressif à 30 %
- Matériel informatique – taux dégressif à 40 %
- Logiciel – taux dégressif à 40 %

Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassifiés à titre de propriétés minières et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, ceux-ci sont dévalués à leur valeur nette de réalisation. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are tested for recoverability when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The carrying amount of a long-lived asset is not recoverable when it exceeds the sum of the undiscounted cash flows expected from its use and eventual disposal. In such a case, an impairment loss must be recognized and is equivalent to the excess of the carrying amount of a long-lived asset over its fair value.

The Company provides for amortization on property, plant and equipment using the following rates and methods:

- Office furniture – 30% declining balance
- Computer equipment – 40% declining balance
- Software – 40% declining balance

Mining Properties and Deferred Exploration Expenses

Costs related to the acquisition, exploration and development of mining properties are capitalized by property until the commencement of commercial production. If commercially profitable ore reserves are developed, capitalized costs of the related property are reclassified as mining properties and amortized according to the unit of production method. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value. The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Coûts environnementaux et de réclamation

Les opérations de la Société ont été, et peuvent être affectés de temps à autres, à divers degrés, par des changements dans la réglementation environnementale, y compris les coûts futurs de restauration de sites. La probabilité de nouvelles réglementations ainsi que leurs impacts globaux ne sont pas prévisibles. La politique de la Société est de répondre, ou si possible, dépasser les normes établies par la législation pertinente en appliquant des mesures techniques et économiquement raisonnables.

Une estimation des coûts futurs de remise en état des sites est basée sur des estimations qui considèrent la méthode anticipée et l'étendue prévue de récupération nécessaires pour satisfaire aux standards légaux. Si considéré nécessaire, une provision pour les coûts estimés est comptabilisée en augmentant la valeur reliée à l'actif à long terme par le même montant que celui de son passif. Étant donné que la Société n'est pas au stage de production, aucune provision ne doit être estimée.

Les coûts de réclamation encourus sont comptabilisés contre cette estimation. Les effets des changements dans la réglementation et hypothèses sont constatés au moment où ils sont déterminés.

Capital-actions

Le montant crédité à titre de capital lors de l'exercice d'options ou de bons de souscription est égal au prix d'exercice et à la juste valeur des options ou bons de souscriptions originalement enregistrés.

The recovery of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

Environmental and reclamation costs

The operations of the Company have been, and may in the future be, affected from time to time in varying degree by changes in environmental regulations, including those for future removal and site restoration costs. Both the likelihood of new regulations and their overall effect are not predictable. The Company's policy is to meet or, if possible, surpass standards set by relevant legislation by the application of technically proven and economically feasible measures.

An estimate for the future costs of site restoration is made based upon estimates that consider the anticipated method and extent of site reclamation required to meet legal standards. If required, a provision for the estimated costs is recognized by increasing the carrying amount of the related long-lived asset by the same amount as the liability. Since the Company is not at the production stage yet, no such provision is to be estimated.

Reclamation costs incurred are charged against this provision. The effects of changes in regulations and cost assumptions are recognized when determined.

Share capital

The amount credited to share capital upon the exercise of stock options or warrants is equal to the exercise price and the fair value of the stock option or warrant initially recorded.

Les actions émises en considération d'actifs non monétaires sont comptabilisées à la valeur des actions sur le marché de la Bourse de croissance TSX le jour avant la date de transaction.

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription émis selon la juste valeur en utilisant la méthode de la valeur résiduelle. Selon cette méthode, le produit est premièrement alloué aux bons de souscription et la différence entre le produit du placement et la juste valeur est allouée aux actions.

Actions accréditives

La Société a financé une partie de ses activités d'exploration par le biais d'émission d'actions accréditives. Les actions émises suite à un financement par actions accréditives sont comptabilisées à leur prix de vente. Selon les termes des contrats relatifs aux actions accréditives, les avantages fiscaux des dépenses d'exploration sont renoncés en faveur des investisseurs. La Société comptabilise l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs, pourvu qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront encourues.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Encaisse réservée à l'exploration

L'encaisse réservée à l'exploration représente le produit de financements non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer l'encaisse à l'exploration de propriétés minières.

Share capital issued for non-monetary consideration is recorded at an amount based on fair market value based upon the trading price of those shares on the TSX Venture Exchange the day before the transaction date.

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued according to their fair value using the residual method. Under this method, the warrant component is valued first and the difference between the proceeds from the unit placements and the fair value of the amounts is assigned to the share capital component.

Flow-through Shares

The Company has financed a portion of its exploration activities through the issuance of flow-through shares. Shares issued through flow-through financing are recorded at their selling price. Under the term of the flow-through share agreements, the tax benefit of the exploration expenses are renounced in favour of the investors. The Company records the tax effect related to renounced deductions on the date that the Company renounces the deductions to investors provided there is reasonable assurance that the expenses will be incurred.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Cash reserved for exploration

Cash reserved for exploration represent proceeds of financing not yet incurred in exploration. The Company must use these amounts for mining exploration activities in accordance with restrictions imposed by those financing.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Le calcul de la perte diluée par action suppose la conversion ou l'exercice de titres seulement lorsque cette conversion ou exercice aurait un effet dilutif sur le bénéfice par action. Les options d'achat d'actions et des bons de souscription décrits à la note 11 ne sont pas reflétés dans la perte par action de base diluée car la société a encouru une perte et l'inclusion des ces instruments aurait un effet anti-dilutif.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon la méthode axée sur le bilan, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société enregistre la rémunération à base d'actions offerte à ses employés et aux administrateurs ainsi que les autres paiements à base d'actions offerts aux non-employés, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

Basic and Diluted loss per share

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The computation of diluted loss per share assumes the conversion or exercise of securities only when such conversion or exercise would have a dilutive effect on earnings per share. The outstanding stock options and warrants described in note 11 is not included in the computation of diluted loss per share because the Company has incurred losses and the inclusion of these instruments would be anti-dilutive.

Income taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under the asset and liability method, future tax assets and liabilities are recognized for the future tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

Stock-based Compensation and Other Stock-based Payments

The Company accounts for stock-based compensation provided to employees and directors, and stock-based payments to non-employees, using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes option pricing model. Compensation expenses are recognized over the vesting period of the stock options.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations incluent la valeur comptable des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription et la recouvrabilité des actifs d'impôts futurs. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Conventions d'options sur des propriétés minières

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

5- INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable sauf en cas d'indication contraire. L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les créditeurs et frais courus ne portent pas intérêt.

6- PLACEMENT DE PORTEFEUILLE

Le placement de portefeuille consiste en des titres de capitaux propres d'une compagnie publique qui sont disponibles à la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur

	2008
	\$
Coût	5 250
Perte latente	(2 250)
Juste valeur des titres disponibles à la vente	3 000

Use of Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates that affect the amount recorded in the financial statements and notes to financial statements. Significant estimates include the carrying value of mining properties and deferred exploration expenses, the fair value of options and warrants and the recoverability of future income tax assets. Actual results could differ from those estimates.

Mining Properties Options Agreements

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

5- FINANCIAL INSTRUMENTS

The fair value of all of the Company's financial instruments approximates the carrying value unless otherwise noted. Cash, cash reserved for exploration and accounts payable and accrued liabilities are non-interest bearing.

6- PORTFOLIO INVESTMENT

The portfolio investment consists of available-for-sale securities of a publicly-traded company, and is recognized at its fair value.

	2007
	\$
Cost	-
Unrealized loss	-
Fair value of available-for-sale securities	-

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES / PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

30 novembre 2008 / November 30, 2008

	Coût Cost	Amortissement cumulé / Accumulated amortization	Valeur nette / Net book value
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau / Office furniture	780	59	721
Matériel informatique / Computer equipment	6 795	1 643	5 152
Logiciel / Software	2 896	752	2 144
	<u>10 471</u>	<u>2 454</u>	<u>8 017</u>

8- PROPRIÉTÉS MINIÈRES / MINING PROPERTIES

	30 novembre 2007/ November 30, 2007	Augmentation Addition	Vente Sale	Radiation Write-off	30 novembre 2008/ November 30, 2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Baie-James Nord / James Bay North					
Aylmer	8 930				8 930
Candlestick	35 083				35 083
Castle	307 138			(307 138)	-
Conviac	140 651				140 651
Corvet Sud	78 777			(78 777)	-
Duncan	83 561				83 561
Eastmain	56 771			(56 771)	-
Eastmain Nord	160 106				160 106
Gauchet	5 741			(5 741)	-
Jobert	18 498			(18 498)	-
Le Moyne	24 877				24 877
Morand	56 452				56 452
Pine Hill	51 349				51 349
Pine Hill Nord	24 558				24 558
Pontax	40 186			(40 186)	-
Sakami	48 159			(48 159)	-
Star Lake	38 432				38 432
Wapamisk	20 731			(20 731)	-
	<u>1 200 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(576 001)</u>	<u>623 999</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2008 ET 2007NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
NOVEMBER 30, 2008 AND 2007

	30 novembre 2007/ November 30, 2007	Augmentation Addition	Vente Sale	Radiation Write-off	30 novembre 2008/ November 30, 2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Baie-James Sud / James Bay South					
Gand I	275 117				275 117
Barry II	17 195		(17 195)		-
Rapide-des-Cèdres	73 304				73 304
Veza	10 407		(10 407)		-
Thermines N	2 715				2 715
Opawica	19 548				19 548
Carheil	1 714	10 000			11 714
	<u>400 000</u>	<u>10 000</u>	<u>(27 602)</u>	<u>-</u>	<u>382 398</u>
	<u>1 600 000</u>	<u>10 000</u>	<u>(27 602)</u>	<u>(576 001)</u>	<u>1 006 397</u>

Baie-James Nord

Le 22 novembre 2007, la Société a signé une convention d'acquisition avec Everton Resources inc. (« Everton »), qui fut amendée le 5 décembre 2007, par laquelle la Société a acquis les intérêts d'Everton dans 18 propriétés d'exploration minières (groupées sous le nom Baie-James Nord) : Aylmer, Candlestick, Castle, Conviac, Corvet Sud, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord, Gauchet, Jobert, Le Moyne, Morand, Pine Hill, Pine Hill Nord, Pontax, Sakami, Star Lake et Wapamisk, en contrepartie de l'émission de 12 000 000 actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action.

La Société détient un intérêt de 100 % dans ces propriétés.

James Bay North

On November 22, 2007, the Company entered into an acquisition agreement with Everton Resources Inc. ("Everton"), as amended on December 5, 2007, whereby the Company acquired Everton's interests in 18 mining exploration properties (grouped under the name "James Bay North"): Aylmer, Candlestick, Castle, Conviac, Corvet Sud, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord, Gauchet, Jobert, Le Moyne, Morand, Pine Hill, Pine Hill Nord, Pontax, Sakami, Star Lake and Wapamisk, in consideration of the issuance of 12,000,000 common shares of the Company at \$0.10 per share.

The Company holds a 100% interest in these properties.

Les propriétés Aylmer, Candlestick, Corvet Sud, Gauchet, Le Moyne et Pine Hill Nord, ainsi qu'une portion des claims miniers des propriétés Castle, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord et Morand sont assujetties à des redevances de 1 % à 2 % en faveur de Peter Bambick.

Baie-James Sud

Le 26 novembre 2007, la Société a signé une convention d'acquisition avec la Société de Développement de la Baie-James (« SDBJ »), qui fut amendée le 13 décembre 2007, par laquelle la Société a acquis les intérêts de SDBJ dans les propriétés d'exploration minières suivantes (groupées sous le nom « Baie-James Sud ») : Barry II, Gand I Rapide-des-Cèdres, Vezza, Themines N, Opawica et Carheil ainsi qu'une redevance de 2 % sur le produit net de fonderie sur la propriété Chantal, en contrepartie de l'émission de 4 000 000 actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ l'action.

Les propriétés Barry II, Rapide-des-Cèdres, Opawica et Vezza sont assujetties à des droits de premier refus en faveur de divers partenaires. Dans l'éventualité où SDBJ ne serait pas en mesure de transférer en faveur de l'émetteur ses intérêts dans l'une quelconque des propriétés SDBJ en raison de l'exercice d'un droit de premier refus, SDBJ a convenu de remettre à l'émetteur, dans les trois jours ouvrables de sa réception, la moitié de la contrepartie reçue par SDBJ à l'occasion de l'exercice d'un droit de premier refus, le tout sous réserve, le cas échéant, des exigences de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières.

Préalablement au transfert des intérêts de la SDBJ, les propriétés étaient détenues comme suit :

Peter Bambick holds a royalty of 1% to 2% on all of the claims of the Aylmer, Candlestick, Corvet Sud, Gauchet, Le Moyne and Pine Hill Nord properties, as well as on some of the claims of the Castle, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord and Morand properties.

James Bay South

On November 26, 2007, the Company entered into an acquisition agreement with James Bay Development Corporation ("SDBJ"), as amended on December 13, 2007, whereby the Company acquired SDBJ's interests in the following mining properties (grouped under the name "James Bay South"): Barry II, Gand I. Rapide-des-Cèdres, Vezza, Themines N, Opawica and Carheil, as well as a 2% NSR royalty on the Chantal property, in consideration of the issuance of 4,000,000 common shares of the Company at \$0.10 per share.

The Barry II, Carheil, Rapide-des-Cèdres, Opawica and Vezza properties are subject to rights of first refusal held by the various partners. In the event that SDBJ is unable to transfer its interest in any of its properties to the issuer due to the exercise of a right of first refusal, SDBJ has agreed to remit to the issuer, within three days of reception, half of the consideration received by SDBJ on exercise of the right of first refusal, subject to the requirements of the applicable securities legislation, as appropriate.

Prior to the transfer of the SDBJ's interests, the properties were held as follows:

- Barry II : 100 % SDBJ
- Rapides-des-Cèdres : 87,5 % Exploration minière H. Blondeau ltée, 12,5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Vezza : 87,5 % Mines Agnico-Eagle Limitée, 12,5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Themines N(1) : 95 % Minéraux Maudore ltée, 5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Opawica : 75,6 % Kinross Gold Corporation, 24,4 % SDBJ
- Carheil : 94,74 % BHP Billiton Ltd., 5,26 % SDBJ

(1) Newmount Mining Corporation est titulaire d'une redevance de 1,5 % sur le produit net de fonderie (« NSR ») et d'une clause de rachat d'intérêt de 51 %.

Agnico-Eagle Mines Ltd. a exercé son droit de préférence sur la propriété Vezza. Conformément avec l'entente avec la SDBJ, Exploration NQ Inc. a reçu 13 257 \$ d'Agnico-Eagle Mines Ltd., et ne détient plus d'intérêt dans cette propriété.

Sur la propriété de Carheil, la SDBJ a transféré son intérêt complet de 5,26 % et Exploration NQ Inc. a acquis 94,74 % de Rio Algom Ltd, une filiale de BHP Billiton, en contrepartie de 10 000 \$. Exploration NQ Inc. détient donc un intérêt à 100 % dans la propriété, qui n'est soumis à aucune redevance.

- Barry II: 100% SDBJ
- Rapides-des-Cèdres: 87.5% Exploration minière H. Blondeau ltée, 12.5% SDBJ (non contributing interest)
- Vezza: 87.5% Agnico-Eagle Mines Limited, 12.5% SDBJ (non-contributing interest)
- Themines N(1): 95% Maudore Minerals Ltd., 5% SDBJ (non-contributing interest)
- Opawica: 75.6% Kinross Gold Corporation, 24.4% SDBJ
- Carheil: 94.74% BHP Billiton, 5.26% SDBJ

(1) Newmount Mining Corporation holds a 1.5% NSR royalty and a 51% back-in-right.

Agnico-Eagle Mines Ltd. has exercised its right of first refusal on the Vezza property. Pursuant to the agreement with SDBJ, NQ Exploration Inc. received \$13,257 from Agnico-Eagle Mines Ltd., and no longer holds any interest in the property.

On the Carheil property, SDBJ transferred its full 5.26% interest and NQ Exploration Inc. acquired the 94.74% property interest belonging to Rio Algom Ltd., a subsidiary of BHP Billiton, in consideration of \$10,000. NQ Exploration Inc. now owns a 100% interest in the property, which is not subject to any royalties.

9- FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS / DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	30 novembre 2007 / November 30, 2007	Augmentation Addition	Radiation/Vente Write-off / Disposal	30 novembre 2008 / November 30, 2008
	\$	\$	\$	\$
Baie-James Nord / James Bay North				
Aylmer	-	29 552		29 552
Candlestick	-	20 463		20 463
Castle	-	22 705	(22 705)	-
Conviac	-	210 629		210 629
Corvet Sud	-	59 776	(59 776)	-
Duncan	-	76 066		76 066
Eastmain	-	6 332	(6 332)	-
Eastmain Nord	-	212 531		212 531
Gauchet	-	67	(67)	-
Le Moyne	-	33 896		33 896
Morand	-	78 945		78 945
Pine Hill	-	43 594		43 594
Pine Hill Nord	-	55 233		55 233
Pontax	-	677	(677)	-
Sakami	-	1 572	(1 572)	-
Star Lake	-	106 283		106 283
Wapamisk	-	1 170	(1 170)	-
	-	959 491	(92 299)	867 192

	30 novembre 2007 / November 30, 2007	Augmentation Addition	Radiation/Vente Write-off / Sale	30 novembre 2008 / November 30, 2008
	\$	\$	\$	\$
Baie-James Sud / James Bay South				
Gand I	-	24 380		24 380
Barry II	-	213	(213)	-
Rapide-des-Cèdres	-	3 442		3 442
Veza	-	298	(298)	-
Thermines N	-	56		56
Opawica	-	2 836		2 836
Carheil	-	66 028		66 028
	-	97 253	(511)	96 742
	-	1 056 744	(92 810)	963 934

10- CAPITAL-ACTIONS / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company capital stock were as follows:

	2008		2007		
	Quantité Number	Montant Amount	Quantité Number	Montant Amount	
		\$		\$	
Solde au début	16 600 000	1 630 000	-	-	Balance, beginning of period
Placement privé	3 377 100	569 355	600 000	30 000	Private placement
Financement accreditif	5 178 320	1 182 340	-	-	Flow-through shares
Acquisition de propriétés minières	-	-	16 000 000	1 600 000	Acquisition of mining properties
Bons de souscription aux courtiers exercés	200 000	53 122	-	-	Broker warrants exercised
Placements publics	2 000 000	334 389	-	-	Public placement
Solde à la fin de l'exercice	<u>27 355 420</u>	<u>3 769 206</u>	<u>16 600 000</u>	<u>1 630 000</u>	Balance, end of period

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 NOVEMBRE 2008 ET 2007****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
NOVEMBER 30, 2008 AND 2007**

Le 7 décembre 2007, la Société a complété un financement privé pour un montant brut de 202 500 \$, par l'émission de 1 350 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,15 \$.

Le 28 décembre 2007, la Société a émis, en vertu d'une notice d'offre, 969 unités spéciales pour un montant total brut de 969 000 \$. Chaque unité spéciale donnant droit à son porteur de recevoir 3 280 actions accréditatives de la Société à un prix unitaire de 0,25 \$ et 900 actions ordinaires de la Société à un prix unitaire de 0,20 \$, soit un total de 3 178 320 actions accréditatives et 872 100 actions ordinaires. Le placeur pour compte a reçu une rémunération de 96 900 \$ et s'est vu attribué 58 bons de souscription spéciaux, lesquels donnent droit à son détenteur de recevoir 58 bons de souscription pour placeur. Ces bons de souscription pour placeur permettent à son détenteur de souscrire à un total de 243 025 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 29 décembre 2009. Ces bons de souscription du placeur ont été enregistrés à la juste valeur de 26 000 \$, sur la base du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Le 30 avril 2008, la Société a complété son premier appel public à l'épargne avec une levée de fonds bruts de 400 000 \$. Un total de 2 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ et de 1 000 000 de bons de souscription a été émis. Chaque bon de souscription permet au souscripteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pendant une période de douze mois. Ces bons de souscription ont été enregistrés à la juste valeur de 65 611 \$ en diminution du capital-actions. La Société a versé au placeur pour compte une rémunération de 21 170 \$ et 200 000 bons de souscription permettant d'acquérir 200 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ pendant une période de douze mois. Ces bons de souscription du placeur ont été enregistrés à la juste valeur de 13 122 \$. Les bons de souscription ont été évalués sur la base du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Les bons de souscription du placeur pour compte ont été exercés le 22 février 2008, à l'épargne avec une levée de fonds bruts de 40 000 \$.

On December 7, 2007, the Company closed a private placement for gross proceeds of \$202,500 and issued 1,350,000 common shares priced at \$0.15.

On December 28, 2007, pursuant to an offering memorandum, the Company issued 969 special units for total gross proceeds of \$969,000. Each special unit entitled its holder to receive 3,280 flow-through shares of the Company priced at \$0.25 and 900 common shares of the Company priced at \$0.20, for a total of 3,178,320 flow-through shares and 872,100 common shares. The agent received remuneration of \$96,900 and was granted 58 special warrants entitling their holder to receive 58 broker warrants entitling their holder to subscribe to a total of 243,025 common shares at \$0.20 per share until December 29, 2009. These broker warrants were recorded at a fair value of \$26,000 using the Black-Scholes option pricing model.

On April 30, 2008, the Company closed its initial public offering, raising gross proceeds of \$400,000 and issuing a total of 2,000,000 common shares priced at \$0.20 and 1,000,000 warrants. Each warrant entitles its holder to acquire one common share at \$0.20 for a twelve-month period. These warrants were recorded at their fair value of \$65,611 against capital stock. The Company paid the agent a fee of \$21,170 and 200,000 warrants to purchase 200,000 common shares at \$0.20 for a twelve-month period. The broker warrants were recorded at their fair value of \$13,122 calculated using the Black-Scholes option pricing model. These broker warrants were exercised on February 22, 2008, raising gross proceeds of \$40,000.

Le 18 juin 2008, la Société a complété un placement privé avec une levée de fonds brut de 131 000 \$. Un total de 655 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ et de 327 500 de bons de souscription a été émis. Chaque bon de souscription permet au souscripteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pendant une période de douze mois. Ces bons de souscription ont été enregistrés à la juste valeur de 23 105 \$ en diminution du capital-actions, évalués sur la base du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Le 15 juillet 2008, la Société a complété un placement privé avec une levée de fonds bruts de 100 000 \$. Un total de 500 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ et de 250 000 de bons de souscription a été émis. Chaque bon de souscription permet au souscripteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pendant une période de douze mois. Ces bons de souscription ont été enregistrés à la juste valeur de 15 460 \$ en diminution du capital-actions, évalués sur la base du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Le 7 octobre 2008, la Société a complété un placement privé avec une levée de fonds brut de 400 000 \$. Un total de 2 000 000 unités à un prix de 0,20 \$ par unité a été émis. Chaque unité se compose d'une action accréditive et une demi d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet au souscripteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,35 \$ pendant une période de douze mois. Ces bons de souscription ont été enregistrés à la juste valeur de 12 240 \$ en diminution du capital-actions, évalués sur la base du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. De plus, dans le cadre de cet appel, la Société a versé une somme de 20 000 \$ et émis 200 000 bons de souscription pour une commission au placeur pour compte, ayant les mêmes termes que les unités aux souscripteurs, pour des honoraires d'intermédiation. Ces options ont été enregistrés à la juste valeur de 2 448 \$ à l'encontre du déficit comme frais d'émission d'actions, évalués sur la base du modèle d'évaluation des options Black-Scholes.

On June 18, 2008, the Company completed a private offering, raising gross proceeds of \$131,000 and issuing a total of 655,000 common shares priced at \$0.20 and 327,500 warrants. Each warrant entitles its holder to acquire one common share at \$0.25 for a twelve-month period. These warrants were recorded at their fair value of \$23,105 against capital stock, calculated using the Black-Scholes option pricing model.

On July 15, 2008, the Company completed a private offering, raising gross proceeds of \$100,000 and issuing a total of 500,000 common shares priced at \$0.20 and 250,000 warrants. Each warrant entitles its holder to acquire one common share at \$0.25 for a twelve-month period. These warrants were recorded at their fair value of \$15,460 against capital stock, calculated using the Black-Scholes option pricing model.

On October 7, 2008, the Company completed a private placement raising gross proceeds of \$400,000 and issuing a total of 2,000,000 units priced at \$0.20 per unit. Each unit is comprised of one flow-through common share and one-half of a non-flow-through warrant. Each whole warrant entitled the subscriber to purchase an additional common share at an exercise price of \$0.35 for the next first twelve months. These warrants were recorded at their fair value of \$12,240 against capital stock, calculated using the Black-Scholes option pricing model. In addition, in connection with this closing, the Company paid a finder's fee of \$20,000 cash and 200,000 broker warrants on the same terms as the subscriber units. These broker warrants were recorded at their fair value of \$2,448 against deficit as share issue costs calculated using the Black-Scholes option pricing model.

**11- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Les options seront acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 2 240 000 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 10 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

11- STOCK OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase stock options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The share purchase options immediately vest upon issuance. However, the acquisition conditions for options granted to investor relation representatives vest on the basis of 25% per quarter.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 2,240,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 10% of the outstanding common shares at the time of vest the grant date and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investor relation representatives. These options will expire no later than five years after being granted.

The exercise price of the stock options is established by the Board of Directors and may not be lower than the market value of the common shares at the grant date.

Options d'achat d'actions / Stock options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company stock options were as follows :

	2008		2007		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	-	-	-	-	Balance, beginning of period
Octroyées	1 625 000	0,24	-	-	- Granted
Solde à la fin	<u>1 625 000</u>	0,24	<u>-</u>	<u>-</u>	Balance, end of period

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the stock options granted under the plan.

**Options en circulation
et pouvant être exercées****Options outstanding
and exercisable**

	Prix de levée Exercise price \$	Date d'échéance Expiration date	Valeur Black-Scholes Black-Scholes Values \$
200 000	0,20	Mars / March 2013	27 911
1 275 000	0,25	Mai / May 2013	233 859
<u>150 000</u>	0,20	Octobre / October 2013	<u>8 975</u>
<u>1 625 000</u>			<u>270 745</u>

La juste valeur de chaque option accordée (0,16 \$) est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted (\$0.16) is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	2008	2007
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	2,84%	-
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	82 %	-
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	5 ans/years	-
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected yield	0,00 %	-

Bons de souscription / Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

	<u>2008</u>		<u>2007</u>		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	-	-	-	-	Balance, beginning of period
Octroyés	<u>2 577 500</u>	0,27	-	-	Granted
Solde à la fin	<u>2 577 500</u>	0,27	-	-	Balance, end of period

**Bons de souscription en
circulation
Warrants Outstanding**

	Prix Price	Date d'expiration Expiry Date	Valeur Black-Scholes Black-Scholes Values
	\$		\$
1 000 000	0,20	Avril / April 2009	65 611
327 500	0,25	Juin / June 2009	23 105
250 000	0,25	Juillet / July 2009	15 460
<u>1 000 000</u>	0,35	Octobre / October 2009	<u>12 240</u>
<u>2 577 500</u>			<u>116 416</u>

La juste valeur de chaque bon de souscription accordé (0,05 \$) est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each warrant granted (\$0.05) is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	2,84 %	-
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	77 %	-
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	1 an/year	-
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected yield	0,00 %	-

Bons de souscription émis aux courtiers / Brokers warrants

Les mouvements dans les bons de souscription aux courtiers se détaillent comme suit : / Changes in broker's warrants were as follows:

	2008		2007		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début			-	-	Balance, beginning of period
Octroyées	643 025	0,25	-	-	Granted
Exercés	<u>(200 000)</u>	0,20			Exercised
Solde à la fin	<u>443 025</u>	0,27	<u>-</u>	-	Balance, end of period
Bons de souscription aux courtiers en circulation		Prix Price	Date d'expiration Expiry Date		Valeur Black-Scholes Black-Scholes Values
Broker's warrants outstanding		\$			\$
	243 025	0,20	Décembre / December 2009		26 000
	<u>200 000</u>	0,35	Octobre / October 2009		<u>2 448</u>
	<u>443 025</u>				<u>28 448</u>

La juste valeur de chaque bon de souscription aux courtiers accordé (0,06 \$) est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each broker warrant granted (\$0.06) is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	2008	2007
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	3,22 %	-
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	86 %	-
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	1 an/year	-
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected yield	0,00 %	-

12- ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société

- b) seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditives, au 30 novembre 2008, la Société devra dépenser en frais d'exploration un montant de 177 276 \$.

13- ENGAGEMENTS

La Société est locataire en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2009. Les loyers mensuels sont de 800 \$.

14- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a acquis des équipements informatiques pour un total de 5 527 \$ (néant \$ en 2007) auprès d'une société appartenant au président.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

12- CONTINGENCIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through agreements, as at November 30, 2008, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$177,276

- b) if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through agreements, as at November 30, 2008, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$177,276

13- COMMITMENTS

The Company is a tenant pursuant to a lease that expires in March 2009, and pays a monthly rent of \$800.

14- RELATED PARTY TRANSACTIONS

During the year, the Company acquired computer equipment worth \$5,527 (\$ nil in 2007) from a company belonging to the president.

The transactions were entered into in the normal course of business at the exchange amount, being the value established and agreed to by the parties.

15- VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT / CHANGES IN NON-CASH WORKING CAPITAL CONSISTS ON THE FOLLOWING

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
	\$	\$	
Taxes à recevoir	(93 248)	(544)	Taxes receivable
Frais payés d'avance	(30 942)	-	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	<u>70 213</u>	<u>4 448</u>	Accounts payable and accrued liabilities
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(53 977)</u>	<u>3 904</u>	Net changes in non-cash working capital

16- INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE / ADDITIONAL DISCLOSURES ON CASH FLOWS INFORMATION

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	-	1 600 000	Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Frais d'émission d'actions aux courtiers	28 450	-	Commission to brokers by issuance of capital stock
Cession de propriétés minières	10 407	-	Disposal of mining properties
Frais d'exploration reportés inclus dans les créditeurs et frais courus	100 093	-	Deferred exploration expenses included in accounts payable and accrued liabilities
Valeur des bons de souscription émis	116 414	-	Warrants issued for financing
Valeur des bons de souscription aux courties exercés	13 122	-	Fair value of broker warrants exercised

17- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Une conciliation du taux d'impôts statutaire combiné fédéral et provincial au taux effectif de la Société suit :

17- FUTURE INCOME TAXES

A reconciliation of the combined Canadian federal and provincial income tax with the Company's effective tax rate is as follows:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(1 260 772)</u>	<u>(3 904)</u>	Loss before income taxes
Taux d'imposition applicable	31,00 %	32,02 %	Statutory rate
Impôts au taux de base combiné	(390 839)	(1 250)	Income taxes at combined rate
Rémunération à base d'actions	83 931	-	Effect of stock based compensation
Frais d'émission d'actions	(18 149)	-	Share issue costs
Autres différences permanentes	1 555	376	Other permanent differences
Effet du changement futur du taux d'impôt	137	-	Effect of future tax rate change
Différence entre le taux effectif et le taux futur d'impôt	41 847	-	Difference between effective and future tax rate
Effet des changements dans la provision pour moins-value	<u>67 061</u>	<u>874</u>	Effect of changes in valuation allowance
Impôts sur les bénéficiaires futurs	<u>(214 457)</u>	-	Future income taxes

Le taux d'impôt canadien de 31,00 % est composé de l'impôt fédéral à environ 19,72 % et de l'impôt provincial à environ 11,28 %. Les différences temporaires principales qui ont donné lieu à des actifs (passifs) d'impôts futurs au 30 novembre 2008 et 2007 sont comme suit :

The Canadian statutory Income tax rate of 31.00% is comprised of federal income tax at approximately 19.72% and provincial tax at approximately 11.28%. The primary temporary differences which gave rise to future income taxes assets (liabilities) at November 30, 2008 and 2007 are as follows:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
	\$	\$	
Actifs d'impôts futurs			Future tax assets
Pertes reportées	99 504	874	Losses carried forward
Immobilisations corporelles	(78)	-	Property, plant and equipment
Propriétés minières	<u>(31 941)</u>	-	Resource properties
Total des actifs d'impôts futurs bruts	67 935	874	Total gross future tax assets
Provision pour moins-value	<u>(67 935)</u>	<u>(874)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts futurs nets	<u>-</u>	<u>-</u>	Net future tax assets

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital pour un montant de 368 670 \$. La perte de 2007 au montant de 2 732 \$ viendra à échéance en 2027 et la perte de 2008 au montant de 365 938 \$ viendra à échéance en 2028.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes totalling \$368,670. The 2007 loss of \$2,732 will expire in 2027 and the 2008 loss of \$365,938 will expire in 2028.

L'avantage fiscal éventuel relatif à ces pertes n'a pas été comptabilisé.

18- GESTION DES RISQUES, INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

La gestion des risques de la Société est coordonnée par la direction de la Société, en étroite coopération avec les membres du conseil d'administration.

Les instruments financiers de la Société au 30 novembre 2008 comprennent l'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration, le placement de portefeuille, et les créditeurs et frais courus.

La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit ou d'intérêt découlant de ces instruments financiers.

La Société n'est pas exposée aux risques de change étant donné que toutes ses transactions sont libellées en dollars canadiens.

La Société gère ses besoins en liquidités en suivant attentivement les sorties de fonds dues dans le cours normal de ses activités. Les besoins en liquidités sont suivis sur différentes périodes, y compris la projection de 30 jours, 180 jours et 360 jours. Vu la nature des activités de l'entreprise, le financement des besoins en liquidités à long terme est tributaire de la capacité de la Société à obtenir des financements supplémentaires, par divers moyens, y compris le financement en fonds propres.

Les objectifs de gestion du capital de la Société sont d'assurer sa capacité de continuer ses opérations et d'offrir un rendement approprié à ses actionnaires. Aussi longtemps que la Société est en phase d'exploration et de développement minier de ses propriétés, il n'est pas dans l'intention de la Société de s'endetter pour financer ses programmes de travaux.

The potential tax benefit in relation with those losses is not recorded.

18- RISK MANAGEMENT, FINANCIAL INSTRUMENTS AND CAPITAL MANAGEMENT

The Company's risk management is coordinated by Company management, in close collaboration with the Board of Directors.

At November 30, 2008, the Company's financial instruments consisted of cash, cash reserved for exploration, portfolio investments and accounts payable and accrued liabilities.

The fair value of these instruments approximates their carrying value. In management's opinion, the Company is not exposed to any material credit or interest risks arising from these financial instruments.

The Company is not exposed to any exchange risks as all its transactions are in Canadian dollars.

The Company manages its cash requirements by paying close attention to the payment of amounts due in the normal course of business. Cash requirements are monitored over various periods, including 30-day, 180-day and 360-day forecasts. Given the nature of the Company's business, funding of long-term cash requirements depends on the Company's ability to obtain additional financing, by various means, including equity financing.

The Company's capital management objectives are to ensure its ability to continue as a going concern and to offer an appropriate return to its shareholders. As long as its mining properties are in the exploration and development phase, the Company does not intend to use debt to finance its work programs.